

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-le-Ministre-doit.html>



# **Pays de la Loire : le Ministre doit revoir sa copie !**

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 12 septembre 2013

---

**Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés**

---

**Lors d'une rencontre bilatérale de rentrée avec les services de la [DRAAF](#), la section régionale du SNETAP [FSU](#) a tenu à faire remonter les inquiétudes de l'ensemble des personnels des établissements de la région tout en réaffirmant que la rentrée n'était pas satisfaisante et que le Ministre devait impérativement revoir sa copie !**

Tout d'abord et c'est inacceptable à la rentrée, **nombre de lycées sont encore en attente d'un accord de l'autorité académique et du Ministère pour recruter des enseignants remplaçants**. Le SNETAP a ainsi porté établissement par établissement des demandes de création de poste de remplaçant afin d'assurer les cours pour les élèves.

De plus, **aucun crédit de remplacement n'a été prévu pour compenser le départ en stage des collègues lauréats aux concours réservés**, collègues que l'on retrouve dans TOUS les établissements.

Il est indispensable que ces collègues comme tous les enseignants stagiaires soient remplacés pendant leur période de stage, c'est ce que nous avons demandé au [DRAAF](#) de faire remonter au Ministère.

Ensuite, **les crédits alloués à la région pour les Auxiliaires de Vie Scolaire (qui viennent en aide aux élèves en situation de handicap) sont déjà notoirement insuffisants**.

La DRAAF a décidé de ne couvrir qu'à 85% les besoins définis par les Maisons départementales des personnes handicapées. Le reste devant être géré (financé) par les établissements ou les familles. **C'est INADMISSIBLE !**

Le SNETAP contestera cette situation avec les familles et les fédérations de parents d'élèves devant le tribunal administratif de Nantes.

Enfin, **le dispositif d'individualisation** (défini dans la note de service du 5 juin 2013) qui est à l'heure actuelle la seule réponse de l'institution face aux graves difficultés du BAC PRO 3 ans est un vrai radeau de la méduse.

Non seulement **les financements arrivent avec 15 jours de retard** dans les lycées où les cours ont déjà commencé (avec parfois ces dispositifs à l'emploi du temps) mais surtout, **la [DGER](#) n'a décidé de financer que 56%** des heures demandées par les équipes soit 1548h pour 2781 demandées.

Renvoyant encore au local l'arbitrage final concernant les projets qui se feront...ou PAS ! La encore c'est par les moyens que le bas blesse....

Concernant la **réforme de la voie professionnelle**, nous avons continué d'affirmer l'intérêt que représentent les classes spécifiques en proposant que leur ouverture à la rentrée 2014 se fasse dans le cadre d'une expérimentation nationale avec des moyens de la DGER.

Au final, une copie inacceptable que le Ministre doit revoir d'urgence, afin d'améliorer les conditions de rentrée. Le SNETAP-[FSU](#) portera dans toutes les instances locales, régionales et nationales ces sujets afin que la qualité du Service Public d'Education soit assuré !

Le bureau régional du SNETAP FSU  
Nantes le 11/09/13